

10^{ème} conférence mondiale organisée, à Tunis, par l'Association internationale des juges du droit des réfugiés

Une conférence a été organisée du 22 au 24 octobre 2014, à Tunis, par l'Association internationale des juges du droit des réfugiés (IARLJ) sur le thème : « Faire progresser le droit des réfugiés dans le monde : défis contemporains dans les systèmes d'asile émergents et développés ».

Le discours d'ouverture de la conférence a été prononcé par le président de l'IARLJ, Sebastiaan de Groot, devant un riche panel de personnalités politiques, de juges, de juristes, de chercheurs, de journalistes et de représentants de la société civile.

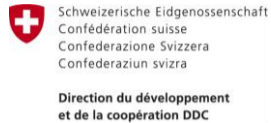
Les thèmes majeurs abordés lors de la conférence étaient les développements récents en ce qui concerne l'arrestation des migrants, l'interdiction d'entrée sur le territoire et le « offshore processing » et leur impact sur la détermination du statut de réfugié et la jurisprudence, l'accès à la justice et à l'aide judiciaire pour les

**INSTITUT
FRANÇAIS**
TUNISIE



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés



réfugiés et les demandeurs d'asile et l'identification des points de convergence et de divergence entre les différents systèmes d'asile. Une approche comparative de la détermination du statut de réfugié a été adoptée et 9 rapports des sections régionales de l'IARLJ ont été présentés.

Par ailleurs des groupes de travail ont été mis en place pour se pencher sur des questions relatives à l'avancée du droit des réfugiés dans le monde ainsi qu'aux différents défis auxquels sont encore confrontés les juges du droit des réfugiés.